



Déclaration de la FSU Marne CTSD du 15 octobre 2020

Si « l'école n'est pas le nid du virus » comme l'assénait encore notre ministre la semaine dernière, elle reste en revanche celui de l'inquiétude et de l'insécurité.

Les résultats de l'enquête du SNUipp-FSU, faite auprès des personnels des écoles, le montrent clairement.

Depuis la rentrée, le ministre de l'Éducation nationale répète à l'envie que les élèves et les personnels ne prennent aucun risque à fréquenter les salles de classes, les réfectoires, les cours de récréation ou les gymnases, comme si le virus s'arrêtait à la porte de l'Ecole. La confirmation de la reprise épidémique ne l'a pas conduit à infléchir un discours qui apparaît de plus en plus en décalage avec l'évolution négative de la situation sanitaire du pays et avec ce qu'expriment les personnels des établissements scolaires.

Concernant la sécurité, plus de 81% des répondants se sentent mal protégés dans l'exercice de leurs fonctions, voire très mal protégés pour une personne sur deux. 83% s'inquiètent de l'efficacité, quand ce n'est pas de la nocivité, du masque en tissu fourni par l'Education nationale.

Un sentiment d'insécurité, rarement exprimé à un tel degré par la profession, renforce la sensation d'un traitement « à part » de l'Ecole, qui ne bénéficie pas des mêmes mesures que le reste du monde du travail.

Par ailleurs, 75% des répondants estiment que le passage d'un à trois cas avérés, pour fermer une classe, est inadapté au contexte épidémique actuel. Ce nouveau protocole permet surtout une diminution significative du nombre de classes fermées, malgré un nombre de cas confirmés en hausse chez les élèves et leurs enseignants.

Les gestes barrières, sur lesquels tout le monde s'accorde depuis le début de l'épidémie et qui fondent encore les mesures pour limiter la circulation du virus, sont impossibles à mettre en œuvre dans les établissements scolaires.

La FSU avait alerté, bien en amont, le ministère sur les difficultés que rencontreraient les équipes pour limiter les brassages et respecter les distanciations.

Nous vous avons alerté, Monsieur l'inspecteur d'académie, sur la problématique du brassage qui serait renforcé en cas de non remplacement d'un enseignant absent entraînant la répartition de ses élèves. Nous avons pris acte de votre réponse qui nous a confirmé votre souci de la sécurité de tous, ce dont nous ne doutons pas. Cependant, la faisabilité logistique des mesures envisagées, dans un contexte de crise importante du remplacement, nous a moins convaincus. De plus, la responsabilité des directeurs et des chefs d'établissement demeure écrasante face à des choix infaisables.

Cette situation nous renforce dans notre demande que la prochaine dotation départementale dans le premier degré vous donne les moyens de créer le nombre de postes de titulaires remplaçant nécessaire pour assainir la situation déjà plus que préoccupante de notre département dans un contexte « hors covid ».

Nous comptons sur vous, Monsieur l'inspecteur d'académie, pour porter ce dossier auprès de Madame la rectrice avant les arbitrages concernant la répartition de la dotation académique. Nous ne manquerons pas de faire de même de notre côté.

Concernant le second degré, dans le contexte sanitaire actuel qui renforce et creuse les inégalités, nous attendons des mesures d'urgence pour permettre la diminution du nombre d'élèves par classe, qui atteint des sommets alors même qu'il faudrait pouvoir accompagner des élèves aux besoins accrus : près de 29 élèves par classe en moyenne au collège Université à Reims en 6^{ème} ; et au-delà dans certaines divisions à Avize, Blanc-Mesnil, Bazancourt (31 élèves de moyenne en 3^{ème} !), Suippes, Nicolas-Appert à Châlons-en-Champagne, Sainte-Menehould, Ay, Fère-Champenoise, Gueux, Pontfaverger. Presque tous les établissements font face à des divisions entières surchargées, même en REP et REP+ où les conditions sont largement dégradées, le « seuil » de 25 élèves par classe étant de plus en plus souvent approché. Au vu de la dégradation des conditions d'enseignement pour les professeurs comme pour les élèves de notre département, nous demandons la création de postes pour la rentrée 2021.

Pour revenir à la situation sanitaire dans les écoles, il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, 64% des personnels se prononcent en faveur d'un renforcement du protocole sanitaire, garantissant aux élèves comme aux personnels plus de sécurité, même si celui-ci implique une réorganisation temporaire du temps scolaire, en fonction des zones d'alerte et de l'intensité de l'épidémie.

En cas de circulation très active du virus, plus de 70% des répondants sont favorables au travail en demi-groupes pour permettre la distanciation physique et éviter le brassage des élèves. Une solution qui éviterait ainsi une fermeture complète des écoles entraînant alors des ruptures d'apprentissages pour les élèves.

Cette enquête met en lumière le décalage flagrant entre ce qui est préconisé et mis en place pour l'Éducation nationale et ce que ressentent les personnels dans les écoles.

Pour la FSU, l'école sous covid, dont les conséquences ont été insuffisamment anticipées, montre aussi la réalité d'un système éducatif incapable de répondre aux enjeux actuels et qui n'a pas les moyens nécessaires pour faire face aux crises comme aux objectifs qui lui sont assignés. De toute urgence, le ministre doit donner les moyens nécessaires aux écoles pour permettre à la fois une protection sanitaire maximum et une plus grande continuité scolaire possible, et ce quelle que soit l'intensité de l'épidémie.

Ainsi, dans son message du 5 octobre, Madame la rectrice précise que « nous avons appris à travailler en distanciel ». Est-ce à croire qu'une formation spécifique a été mise en place ? Que cette formation est finalisée (puisque nous avons appris) et que l'on va en rester là ?

En réalité, quels sont les moyens mis en place pour former les enseignants au numérique, ces derniers s'étant débrouillés comme ils ont pu pendant la période du confinement, les ressources du CNED s'avérant difficiles à exploiter ?

Quelle est la nature du matériel fourni à l'ensemble des fonctionnaires comme semble le prétendre la ministre de la fonction publique ? Devrons-nous nous contenter d'une prime de 150 euros qui ne couvrirait même pas un abonnement internet annuel ou l'achat régulier de cartouches d'encre et ne serait pas versée à tous les personnels. A quel titre les CPE ou les professeurs documentalistes seraient-ils ignorés ?

L'égal accès à l'éducation grâce au numérique pour tous les élèves était l'une des thématiques abordées lors des états généraux du numérique du 24 septembre. Pourtant les solutions évoquées, quoique pertinentes, sont passées à côté des enjeux. Comment s'assurer que chaque élève puisse matériellement et techniquement bénéficier du suivi à distance ? Comment faire en sorte qu'aucun parent ne se sente exclu pour la raison qu'il est dans l'incapacité d'utiliser des outils parfois peu adaptés ?

Il est assez ironique de constater que beaucoup de ces problématiques, pourtant évoquées dans la vidéo humoristique de présentation des états généraux, ont été peu abordées par la suite. Pour la FSU, ce sont toutes ces questions sans réponses qui nourrissent un sentiment d'impréparation, de manque d'anticipation voire d'amateurisme et de légèreté face aux enjeux.

La problématique de la direction d'école ne peut, quant à elle, se contenter de groupes de discussions, plus que de travail. Des avancées sont impératives, mais se font cruellement attendre. Ce troisième GT, initialement prévu pour traiter de la revalorisation de la fonction, a uniquement étudié les délégations de compétences. Il n'y a toujours aucun projet chiffré concernant les décharges de direction. Un ou deux groupes de travail devraient s'ajouter au calendrier afin de finaliser les discussions en cours. Les annonces du Ministre auraient désormais lieu en novembre.

Le dernier point de cette déclaration, *last but not least*, concerne la question toujours aussi prégnante de la revalorisation des enseignants.

Le ministère annonce s'en soucier en proposant un « Grenelle », le terme est ambitieux, afin de permettre une augmentation de la rémunération de tous les enseignants.

Toutefois, en creusant un peu, on s'aperçoit que ces promesses concerneraient surtout les enseignants en début de carrière. Les chiffres annoncés ne permettent absolument pas de combler le retard pris par la France par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE.

La FSU revendique non pas des primes qui mettent les enseignants en concurrence mais la fin du gel du point d'indice et une revalorisation conséquente pour tous les personnels de l'Éducation nationale.

Le sens du Service public des personnels a été maintes et maintes fois reconnu par le gouvernement, notamment depuis le début de la crise sanitaire.

Il serait cohérent et nécessaire que la politique budgétaire soit à la hauteur de cet engagement.